











# **APPEL A PROJETS 2019**

dans le cadre de la préfiguration de l'Ombrière



Artistes, compagnies, associations culturelles du spectacle vivant

« C'est à vous de jouer ... »









L'OMBRIÈRE - PRÉFIGURATION

## **APPEL A PROJETS 2019**



#### Préambule

Dans le cadre du développement de ses actions culturelles, la communauté de communes Pays d'Uzès met en place depuis 2018 une saison de préfiguration dans la perspective de la création du centre culturel, l'Ombrière.

Cette saison a pour ambition de promouvoir la création contemporaine auprès de la population, de soutenir la diffusion des œuvres artistiques et d'impulser des dynamiques de collaboration avec les acteurs culturels locaux.

La communauté de communes invite les artistes, les associations culturelles, les compagnies artistiques œuvrant dans les secteurs du spectacle vivant (musique, théâtre, danse, cirque, marionnettes, conte, arts de la rue, hip hop...) à proposer des spectacles et actions à dimension professionnelle sur le territoire intercommunal dans le cadre de cet appel à projets.

## L'Ombrière, le pré-projet en quelques lignes...

Tout d'abord, lieu de vie et de rencontre, cet équipement porte l'ambition de dynamiser un territoire au travers d'une programmation artistique tournée vers la culture pour tous et d'incarner la notion nouvelle des « droits culturels ». Une structure nourrie par la pluridisciplinarité de ses esthétiques, la diffusion de spectacles, le soutien à la création. Principalement accès sur les musiques du monde, donnant sens à la notion « du mieux vivre ensemble » et questionnant l'idée du partage des cultures. L'Ombrière propose une offre nouvelle, qui vient en complémentarité des équipements existants du Département et de la Région. Toutes les esthétiques pourront y trouver leur place, les musiques actuelles, les arts de la rue, le théâtre, la danse, le cirque, le hip hop, le street art, la musique classique, etc... en exploitant les espaces dédiés et notamment la terrasse ombragée « Les Beaux Jours » qui accueillera des temps « after work », des brunchs artistiques, « Le Labo », des sorties de résidences et « La Fabrique », des spectacles. Un lieu hybride ouvert, permettant l'accueil de propositions artistiques innovantes, tel un incubateur de projets culturels irrigant le territoire et plus...

#### 1. Contexte

La dynamique portée par la Direction du Développement Local et de la Culture (DDLC) s'intègre dans une politique culturelle ayant une volonté affirmée d'engager dès maintenant des actions novatrices (à caractère participatif) et expérimentales sur le territoire.

Il s'agit aussi pour la communauté de communes Pays d'Uzès de proposer des actions, des évènements, un service, en direction de tous les publics, mais avec une attention particulière envers le public jeune et jeunes adultes, tout comme les habitants du quartier prioritaire, et de permettre à ces publics de se familiariser avec des pratiques artistiques contemporaines et d'accéder à une forme de culture nouvelle, avec la préoccupation d'irriguer le territoire de l'intercommunalité de ces propositions artistiques.

Les dossiers déposés seront discutés, si nécessaire avec l'équipe de direction de l'Ombrière, et s'inscriront dans le projet artistique et culturel de l'équipement.



#### Objectifs:

Avec ce dispositif, la communauté de communes Pays d'Uzès souhaite :

- soutenir l'émergence artistique ;
- favoriser l'accès à la création pour tous et la mise en œuvre d'actions culturelles participatives ;
- porter une attention soutenue mais non exclusive au public jeune ;
- encourager des coopérations innovantes entre structures culturelles, associatives, éducatives, sociales du territoire intercommunal :
- renforcer la présence artistique sur le territoire intercommunal avec un accent sur le quartier prioritaire d'Uzès et les villages environnants ;
- favoriser la diversité culturelle et promouvoir les « droits culturels ».

#### 2. Dates de réalisation et date de limite de dépôt des dossiers

Les actions proposées devront être mises en place durant l'année 2019 (de janvier à décembre)

Date limite de dépôt des candidatures : le 30 septembre 2018

Les candidats retenus en seront informés : le 31 octobre 2018

(Des temps d'échanges pourront être envisagées avec l'équipe projet afin d'accompagner les propositions de collaboration)

## 3. Moyens financiers et matériels

La communauté de communes, après consultation et étude des dossiers, attribuera sur présentation de facture des aides financières pouvant aller jusqu'à 3000 euros .

Le montant des demandes d'aide devra correspondre prioritairement à la prise en charge de la partie artistique du projet présenté, à savoir : contrat de cession ou salaires artistiques chargés, droits d'auteurs et taxe parafiscale, frais et salaires techniques liés à l'accueil du spectacle. Les autres frais resteront à la charge du porteur de projet.

En fonction des lieux de réalisation des projets sur le territoire intercommunal, la communauté de communes pourra faciliter l'accès aux équipements intercommunaux : La médiathèque d'Uzès et sa chapelle, le réseau des bibliothèques intercommunales.

#### 4. Communication

En contrepartie de l'aide accordée, le porteur de projet s'engage à faire apparaitre dans tous ses documents de communications (affiches, programmes, dossiers de presse, sites internet, newsletters...) le logo de l'Ombrière et de la CCPU, ainsi que la mention suivante : « Cette action s'inscrit dans le cadre de la préfiguration de l'Ombrière »...

Les dossiers retenus au titre de l'appel à projets seront pleinement intégrés au programme de saison de l'Ombrière.



## 5. Critères de sélection et d'appréciation

La priorité sera accordée aux projets innovants. Les évènements déjà existants ne sont pas concernés par cet appel à projets, sauf si au sein de ceux-ci de nouvelles actions sont mises en place (ex : nouvelle action en direction des publics, projet de création artistique spécifique à une manifestation, etc...)

- Les actions devront être réalisées en dehors de la période estivale (hors juillet, août, afin de s'adresser à la population locale).

Une attention particulière sera portée sur :

- La création artistique émergente
- La dimension participative avec les publics,
- La médiation culturelle

Une attention sera portée sur les lieux de réalisation des projets avec :

- L'équilibre entre les villages de l'intercommunalité ;
- La mise en valeur de lieux patrimoniaux et lieux insolites,
- Le quartier prioritaire d'Uzès,
- L'ouverture possible au réseau des bibliothèques, etc...

La diversité des collaborations et des partenariats (associatifs, publics ou privés)

Les projets artistiques devront être réalisés dans des conditions professionnelles et devront respecter la législation sociale du spectacle vivant.

Il sera possible aux porteurs de projets de trouver des co-financements pour mener à bien l'action. Les structures ne pourront déposer qu'un projet par an. Si des autorisations administratives sont à solliciter auprès des mairies (ex : arrêtés d'occupation temporaire du domaine public), elles seront à la charge du porteur de projet.

Pour toutes questions liées à l'appel à projets, contacter : Céline Graverol

Pour postuler, veuillez remplir <u>le formulaire de demande</u> ainsi que <u>le budget type</u> et les retourner à : <u>c.graverol@ccpaysduzes.fr</u> ou par courrier à : communauté de communes Pays d'Uzès - Direction du Développement Local et de la Culture - 9 avenue du 8 mai 1945 -30703 - Uzès

## 6. Pièces administratives et financières pour les associations

- Les statuts à jour déposés en Préfecture
- La liste des membres du Conseil d'Administration et des membres du bureau
- Le bilan financier de l'année précédente
- Le numéro SIRET
- Le budget prévisionnel de l'année en cours
- Le rapport d'activité ou le bilan moral
- Un relevé d'identité bançaire



Présentation du projet :
Nom de l'artiste : Pseudonyme :
Nom de l'organisation (le cas échéant) : Nom du contact principal : (Dans le cas d'un projet collectif, ce doit être le nom de la personne-ressource) Adresse :
Ville :
Code postal :  Numéro de téléphone :
Email @:

Date(s) de l'action :

Nom du projet :

Moyens mis à disposition de l'action :



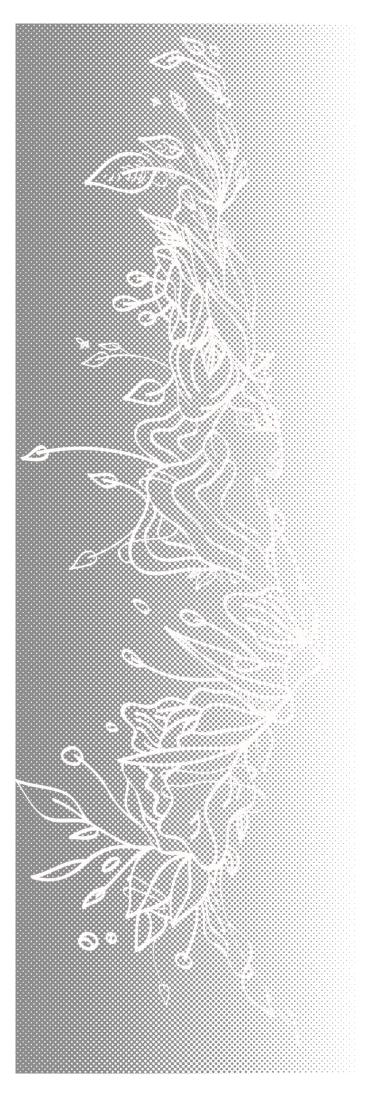
Déroulé de l'action :	
Montant du budget total :	
Merci de remplir le budget type joint.	

Veuillez inclure une <u>note d'intention</u> expliquant les raisons pour lesquelles vous proposez de postuler pour ce programme. Votre proposition devra répondre aux questions suivantes:

- Pourquoi souhaitez-vous travailler dans le cadre de la préfiguration de l'Ombrière ?
- Quels sont les avantages mutuels qui peuvent résulter d'une telle collaboration ?



DEPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN
	201103		EUROS
I - Charges directes affectées à l'action		I - Ressources directes affectées à l'acti°	
60 - Achats		70 - Ressources propres	
Prestations de service		Prestations de service	
Achat de matières et fournitures		Vente de marchandises	
Autres fournitures		Produits des activités annexes	
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Locations		Etat	
Entretien et réparation			
Assurances		Région	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Département	
Rémunération intermédiaire, honoraire			
Publicité, publication		Communauté de communes	
Déplacements missions			
Frais postaux et télécommunication		Communes	
Services bancaires et autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		Autres recettes (précisez)	
64 - Charges du personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Rémunération du personnel		Dont cotisations	
Charges sociales		76 - Produits financiers	
Autres charges de personnel		77 - Produits exceptionnels	
65 - Autres charges de gestion courante		78 - Reprise sur amortissement	
66 - Charges financières		79 - Transfert de charges	
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissement			
II - Charges indirectes affectées		I - Ressources indirectes affectées	
Charges fixes de fonctionnement			The state of the s
Frais financiers		R.O.	A
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emploi des contribut° volontaires		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens		Prestations en nature	3.4
Personnes bénévoles		Dons en nature	5
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	



Communauté de communes Pays d'Uzès.

9 avenue du 8 mai 1945

30703 Uzès

www.ccpaysduzes.fr

